

EPREUVE ORALE DE CONTRÔLE

BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL

À compter de la session 2022

Sommaire

1. Présentation épreuve orale de contrôle

- a. Accès à l'épreuve orale de contrôle
- b. Choix des sous-épreuves
- c. Admission à l'examen

2. Définition de la sous-épreuve

- a. Économie droit
- b. Économie gestion
- c. Critères d'évaluation
- d. Points de vigilance

3. Conception de sujets

- a. Questions candidats
- b. Documents
- c. Attendus

Epreuve de contrôle : pour qui ?

Sont autorisés à se présenter à l'épreuve de contrôle :

Les candidats qui ont obtenu une moyenne générale au moins égale à 8 et inférieure à 10 sur 20 ainsi qu'une note moyenne au moins égale à 10 sur 20 aux épreuves professionnelles définies pour chaque spécialité de baccalauréat professionnel

Les candidats ayant obtenu une moyenne générale au moins égale à 8 et inférieure à 10 et qui bénéficient d'une dispense de l'ensemble des unités correspondant aux épreuves professionnelles définies

Décret n° 2021-1524 du 25 novembre 2021 portant modification des dispositions du code de l'éducation relatives à l'épreuve de contrôle au baccalauréat professionnel

Accès à l'épreuve de contrôle : exemple

Epreuves	Coeff.	Notes
Epreuve scientifique et technique	2	8,5
Sous-épreuve Economie-droit	1	9
Sous-épreuve Mathématiques	1	8
Epreuve E2	4	10
Epreuve E3	8	11
Epreuve de langue vivantes	4	8,5
Sous-épreuve LV1	2	8
Sous-épreuve LV2	2	9
Epreuve de Français et Histoire-géographie et éducation civique	5	9
Sous-épreuve français	2,5	7
Sous-épreuve Histoire-géographie et éducation civique	2,5	11
Epreuve d'arts appliqués et cultures artistiques	1	10
Epreuve d'éducation physique et sportive	1	8
Chef d'œuvre		11

Moyenne : 9,76

Le candidat a obtenu une **moyenne générale au moins égale à 8 et inférieure à 10 sur 20** ainsi qu'une **note moyenne au moins égale à 10 sur 20 aux épreuves professionnelles** définies pour chaque spécialité de baccalauréat professionnel



Le candidat est donc autorisé à se présenter à l'épreuve de contrôle

2 sous-épreuves orales sur 20 points chacune

20 points

Au choix du
candidat

Mathématiques

Physiques-
Chimie

Économie-Droit ou
Économie-Gestion

PSE

QUESTIONS ou ÉTUDES de DOCUMENTS

Tirage au sort dans la discipline choisie

20 points

Au choix du
candidat

Français

Histoire-Géographique-
EMC

QUESTIONS ou ÉTUDES de DOCUMENTS

Tirage au sort dans la discipline choisie

Admission suite à l'épreuve de contrôle : exemple

Epreuves	Coeff.	Notes avant épreuve de contrôle	Notes après épreuve de contrôle
Epreuve scientifique et technique	2	8,5	8,5
Sous-épreuve Economie-droit	1	9	9
Sous-épreuve Mathématiques	1	8	8
Epreuve E2	4	10	10
Epreuve E3	8	11	11
Epreuve de langue vivantes	4	8,5	8,5
Sous-épreuve LV1	2	8	8
Sous-épreuve LV2	2	9	9
Epreuve de Français et Histoire-géographie et éducation civique	5	9	11
Sous-épreuve français	2,5	7	11
Sous-épreuve Histoire-géographie et éducation civique	2,5	11	11
Epreuve d'arts appliqués et cultures artistiques	1	10	10
Epreuve d'éducation physique et sportive	1	9	8
Chef d'œuvre		11	11

Notes sur 20 obtenues à l'épreuve de contrôle :

Economie-droit : 8/20

Français : 11/20

La meilleure note des deux sous-épreuves est conservée.

Pour l'économie-droit, il s'agit de la note avant l'épreuve de contrôle qui est conservée (9/20) car supérieure à celle obtenue à l'épreuve de contrôle.

Pour le français, il s'agit de la note de l'épreuve de contrôle qui est conservée (11/20) car supérieure à celle obtenue avant l'épreuve de contrôle.

Candidat admis à l'issue de l'épreuve de contrôle
Moyenne : 10,16

Définition de la sous-épreuve

L'épreuve de contrôle au baccalauréat professionnel consiste en deux sous-épreuves d'une durée de 15 minutes chacune, notée chacune sur 20 points. Chaque interrogation est précédée d'une préparation d'une durée de 15 minutes.

Il n'est pas établi au préalable de banque de sujets, ni au niveau national ni au niveau académique. Il appartient aux examinateurs de chaque sous-épreuve de l'épreuve de contrôle d'élaborer plusieurs sujets pour permettre au candidat de tirer au sort un sujet dans la discipline choisie.

Le candidat n'a aucun document à apporter pour passer l'une ou l'autre sous-épreuve.

Pour chaque sous-épreuve choisie, à l'invitation de l'évaluateur, le candidat tire au sort un sujet (sauf en français), le prépare pendant 15 minutes, puis le présente à l'examineur.

Définition de la sous-épreuve

L'épreuve, d'une durée de 15 minutes, débute par un exposé du candidat sans interruption de l'évaluateur d'une durée maximale de 5 minutes.

L'examineur engage ensuite un échange avec le candidat, soit en poursuivant le même sujet, soit en élargissant le champ de la réflexion sur d'autres parties du programme de la sous-épreuve présentée.

Définition de la sous-épreuve

Pour l'économie-droit, le candidat tire au sort un sujet composé d'**une question** en lien direct avec le module 4 du programme « L'État : quel rôle dans l'activité économique ? » ou le module 5 « Le travail : quelles mutations ? » **et** un ou plusieurs documents de type statistique et/ou infographie et/ou texte, dans la limite d'une page. L'enseignant doit s'appuyer sur la grille d'évaluation nationale pour évaluer le candidat.

Définition de la sous-épreuve

Pour l'économie-gestion, le candidat tire au sort un sujet composé d'**une question** en lien direct avec le module 4 du programme « Les mutations de la relation de travail » **et** un ou plusieurs documents de type statistique et/ou infographie et/ou texte, dans la limite d'une page. L'enseignant doit s'appuyer sur la grille d'évaluation nationale pour évaluer le candidat.

Critères d'évaluation

Définir et expliciter le problème posé :

- Compréhension des objectifs par rapport aux données contextuelles ;
- Respect des consignes et des préconisations ;
- Sélection et traitement des informations pertinentes ;
- Définition de la situation/problème.

Mettre en œuvre une démarche de résolution de problème :

- Justification des choix méthodologiques ;
- Mobilisation des connaissances et des outils nécessaires à la résolution du problème posé ;
- Rigueur et cohérence du raisonnement.

Evaluer les résultats obtenus :

- Analyse critique des résultats obtenus ;
- Validation des solutions proposées par rapport aux objectifs ;
- Traitement des difficultés rencontrées ;
- Formulation de propositions.

S'exprimer avec efficacité :

- Précision, clarté et structure de l'expression orale ;
- Pertinence dans l'argumentation et la réponse aux questions ;
- Qualité scientifique, technique et professionnelle du vocabulaire utilisé ;
- Maîtrise de la relation avec le jury.

Nom du candidat :
Spécialité du baccalauréat professionnel :
Sujet proposé :

CRITÈRES D'ÉVALUATION	Niveau d'acquisition			
	TI	I	S	TS
DÉFINIR ET EXPLICITER LE PROBLÈME POSÉ - compréhension des objectifs par rapport aux données contextuelles ; - respect des consignes et des préconisations ; - sélection et traitement des informations pertinentes ; - définition de la situation/problème.				
METTRE EN ŒUVRE UNE DÉMARCHE DE RÉSOLUTION DE PROBLÈME - justification des choix méthodologiques ; - mobilisation des connaissances et des outils nécessaires à la résolution du problème posé ; - rigueur et cohérence du raisonnement.				
ÉVALUER LES RÉSULTATS OBTENUS - analyse critique des résultats obtenus ; - validation des solutions proposées par rapport aux objectifs ; - traitement des difficultés rencontrées ; - formulation de propositions.				
S'EXPRIMER AVEC EFFICACITÉ - précision, clarté et structure de l'expression orale ; - pertinence dans l'argumentation et la réponse aux questions ; - qualité scientifique, technique et professionnelle du vocabulaire utilisé ; - maîtrise de la relation avec le jury.				
TI : très insuffisant - I : insuffisant - S : satisfaisant - TS : très satisfaisant				
Note : /20				

Appréciation portée par l'examineur :

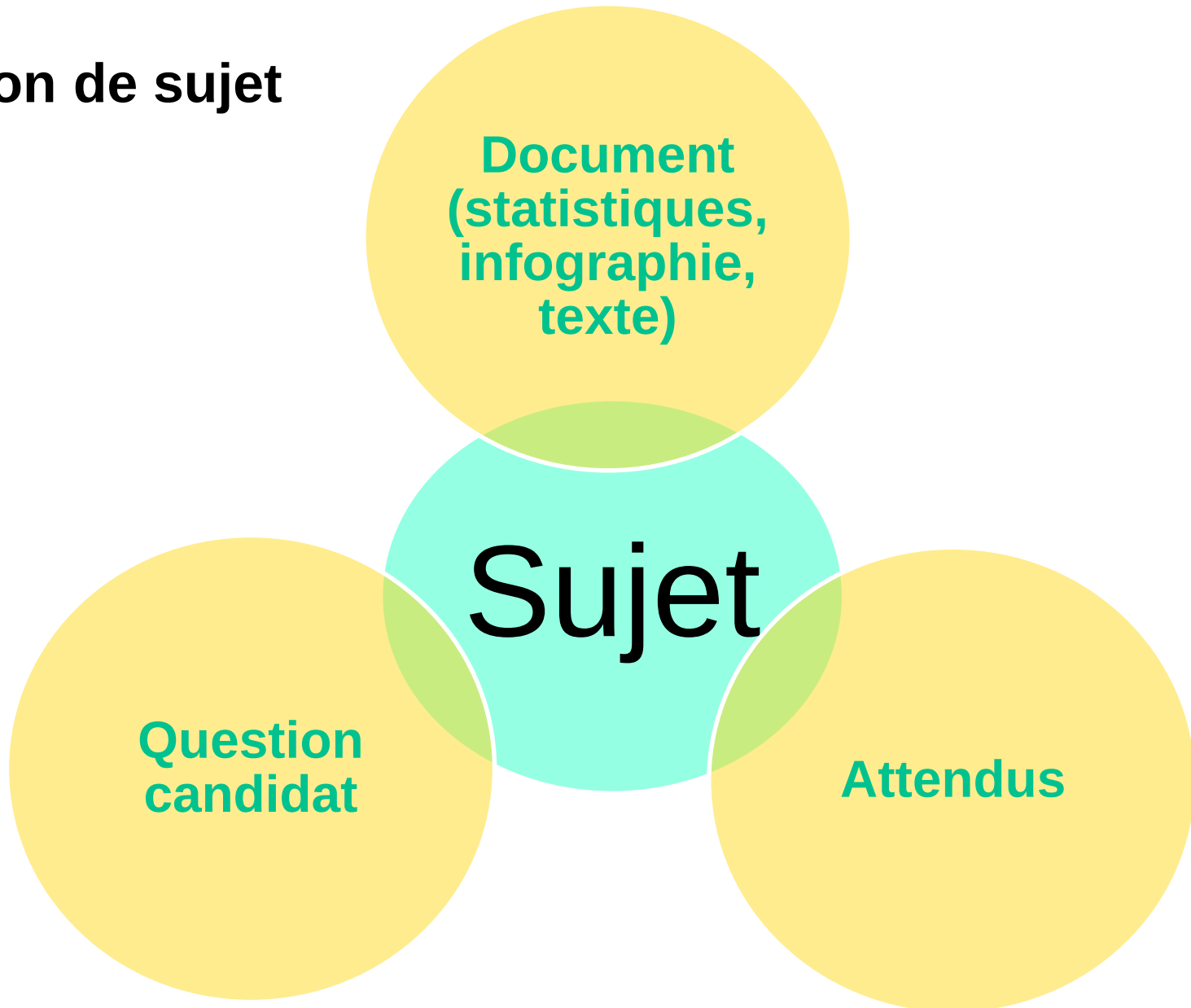
Nom et signature
de l'examineur :

Points de vigilance

1 – « *Il n'est pas établi au préalable de banque de sujets, ni au niveau national, ni au niveau académique. Il appartient aux examinateurs de chaque sous-épreuves d'élaborer plusieurs sujets pour permettre au candidat de tirer au sort un sujet dans la discipline choisie* ».

2 – Les sujets sont confidentiels et ne doivent pas être utilisés en entraînement avec les élèves, ni même partagés entre enseignants.

Conception de sujet



Conception de sujet

Le PIB est-il un indicateur pertinent de la mesure de la croissance économique ?



[IDH] Le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) dévoile chaque année les Etats où la population bénéficie de la meilleure qualité de vie. Voici les résultats du dernier classement IDH.

Non, le produit intérieur brut (PIB) ne suffit pas pour apprécier pleinement la conjoncture économique et sociale d'un pays à un instant T. Pour estimer le bien-être d'une population, il faut également compter avec la façon dont les richesses matérielles et immatérielles sont distribuées. Tous les ans, le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) calcule l'Indice de Développement Humain (IDH) de chaque Etat du monde et classe les nations en fonction du score obtenu. Au-delà du revenu national brut par habitant, l'IDH prend en compte l'espérance de vie à la naissance et le niveau de scolarisation des jeunes. Le dernier palmarès porte sur les chiffres 2019 et a été publié en juin 2021. Voici les 20 pays en tête du classement en vigueur en 2020.

Source : *le journal du net* 28/01/2022

Attendus :

- Définition PIB, calcul
- Limites PIB en tant qu'indicateur pour mesurer l'activité économique et non le bien-être individuel et collectif
- Définition IDH
- Définition de la croissance
- Connaissance d'autres indicateurs

Trame conception de sujet

Oral de contrôle
Module 4 : L'État : quel rôle dans l'activité économique ?
Session 2022

Documents évaluateurs

Rappel des modalités de la sous-épreuve :

Tirage au sort d'une question en lien direct avec le module 4 du programme « L'État : quel rôle dans l'activité économique ? » et un ou plusieurs documents de type statistique et/ou infographie et/ou texte, dans la limite d'une page.

L'épreuve, d'une durée de 15 minutes, débute par un exposé du candidat sans interruption de l'évaluateur d'une durée maximale de 5 minutes.

L'examineur engage ensuite un échange avec le candidat, soit en poursuivant le même sujet, soit en élargissant le champ de la réflexion sur d'autres parties du programme de la sous-épreuve présentées.

Comment mesurer l'activité économique ?

Capacité :

- Interpréter des indicateurs de l'activité économique.
- Commenter les indicateurs de l'économie française au regard d'autres pays européens.

Notions :

PIB
Balance commerciale
Croissance économique
Développement économique
Autres indicateurs : IDH, ensemble d'indicateurs de développement

Indication complémentaire :

Le produit intérieur brut (PIB) est souvent considéré comme l'indicateur principal de mesure de l'activité économique car il agrège la richesse créée par les différents agents économiques d'un pays. Cet indicateur présente cependant des limites qu'il convient de mettre en évidence.

La balance commerciale constitue un autre indicateur de l'activité économique. En France, l'INSEE propose « un ensemble d'indicateurs phares de développement durable » qui permet d'effectuer des comparaisons entre pays membres de l'Union européenne.

Il s'agit de développer chez l'élève la capacité à comprendre des indicateurs de l'activité économique et à les commenter. Il est possible de s'appuyer sur les indicateurs de l'INSEE répondant aux objectifs de réduction des inégalités, de consommation et production responsables, de travail décent, de croissance durable, de lutte contre les changements climatiques.

SUJET de l'épreuve orale de contrôle		
Baccalauréat professionnel Gestion Administration	E11-Epreuve d'économie droit	
Session juillet 2022	Préparation : 15 minutes Soutenance : 15 minutes	Page 1/2

Oral de contrôle
Module 4 : L'État : quel rôle dans l'activité économique ?
Session 2022

Documents évaluateurs

Thème : Comment mesurer l'activité économique ?

1. Question candidate (tirage au sort) :

Le PIB est-il un indicateur pertinent de la mesure de la croissance économique ?

2. Documents de type statistique et/ou infographie et/ou texte :



[IDH] Le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) dévoile chaque année les États où la population bénéficie de la meilleure qualité de vie. Voici les résultats du dernier classement IDH.

Non, le produit intérieur brut (PIB) ne suffit pas pour apprécier pleinement la conjoncture économique et sociale d'un pays à un instant T. Pour estimer le bien-être d'une population, il faut également compter avec la façon dont les richesses matérielles et immatérielles sont distribuées. Tous les ans, le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) calcule l'Indice de Développement Humain (IDH) de chaque État du monde et classe les nations en fonction du score obtenu. Au-delà du revenu national brut par habitant, l'IDH prend en compte l'espérance de vie à la naissance et le niveau de scolarisation des jeunes. Le dernier palmarès porte sur les chiffres 2019 et a été publié en juin 2021. Voici les 20 pays en tête du classement en vigueur en 2020.

Source : le Journal du net 26/01/2022

3. Attendus :

- Définition PIB, calcul
- Limites PIB en tant qu'indicateur pour mesurer l'activité économique et non le bien-être individuel et collectif
- Définition IDH
- Définition de la croissance
- Connaissance d'autres indicateurs

SUJET de l'épreuve orale de contrôle		
Baccalauréat professionnel Gestion Administration	E11-Epreuve d'économie droit	
Session juillet 2022	Préparation : 15 minutes Soutenance : 15 minutes	Page 1/2

Proposition de travail

Par groupe de deux ou trois personnes (pour exercice de conception) :

- Ciblage de documents de type statistiques et/ou infographie et/ou texte ;
 - Ciblage de questions (tirage au sort) ;
 - Définition d'attendus (en lien avec les questions et documents retenus).
-

Nombre de candidats prévisionnels – épreuve orale de contrôle

Centre ECT	FHG	PSE	Eco D	Eco G	Mathématiques	PC
LP ALEXANDRE DUMAS	71	71	71		71	
LP CHATELIER	81	81		76	81	77
LP FREDERIC MISTRAL	83	83		65	83	69
LP JEAN BAPTISTE BROCHIER	121	121	121		121	
LP LE ROCHER	92	92	92		92	
LP LOUIS BLERIOT	75	75		69	74	70
LYC EMILE ZOLA	94	94		79	94	86
LYC PAUL ARENE	71	71	25	38	71	39
LYC RENE CHAR	84	84		74	84	76